Cas conclut 02 50 Td.

3 JANVIER 1955 .-

Carrefour de " LA FOLIE " .-(52) Heure : 2 H 35.

TEMOINS : M. DUPIN, sa femme, sa fille, son beau frère.

LES FAITS : Rentrant de Colmar, M. DUPIN et ses passagers arrivaient au carrefour de " LA FOLIE ", quelques kilomètres avant FAY - BILLOT, lorsque leur attention fut attirée par une vive lueur se déplaçant dans le ciel. Ils aperçurent alors, assez loin sur l'arrière, deux engins de couleur rouge orangé, de forme allongée, comme deux assiettes renversées l'une sur l'autre. Intrigués les témoins poursuivent néanmoins leur route. La Frégate roule à 130.

Les deux disques disparaissent momentanément , pour réapparaître peu après sur la droite de la voiture, se maintenant à une distance constante.

Après FAY - BILLOT, ils se portèrent carrément en avant, dans la direction de CHALINDREY , où ils s'immobilisèrent. M. DUPIN arrêta alors sa voiture et mit pied à terre ainsi que ses passagers, pour mieux les observer.

Après avoir évolué quelques instants de façon saccadée, les deux disques se séparèrent, l'un s'éloigna brusquement, tandis que l'autre se rapprochait à grande vitesse, grossissant à vue d'oeil. Effrayé, M. DUPIN éteignit ses phares, tandis que ses compagnons épouvantés se réfugiaient dans la voiture.

L'engin s'immobilisa alors après avoir décrit quelques cercles et s'éloigna brusquement laissant une traînée lumineuse.

M. DUPIN reprit sa route sans autre incident.

La voiture avait été suivie pendant une quinzaine de minutes.

M. DUPIN, âgé de 39 ans, est un ancien aviateur, qui a fait partie pendant 5 ans du personnel navigant.

"C'était absolument fantastique, a-t-il déclaré. Je n'ai jamais

rien vu de pareil ! Et je ne croyais pas aux soucoupes .... "

Curieuse coïncidence : le même jour, à MELBOURNE, un homme d'affaire australien qui roulait en voiture a été suivi par une soucoupe pendant une vingtaine de minutes.

Le disque gigantesque s'était approché à moins de 70 mètres , " ce fut épouvantable " déclara l'automobiliste.(A. Reuter)

" BOURGOGNE REPUBLICAINE " du 6 Janvier 1955?

Envoi du Groupe A.A.M.T. Valence.